

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE
FOUESNANT**

Service émetteur : Délégation Départementale du Finistère
Département Santé-environnement

Date : Quimper, le 27 janvier 2026

CC DU PAYS-FOUESNANTAIS

(0698)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	mardi 20 janvier 2026 à 11h32
		02900265955		par :	KAREN TYMEN
Installation	UDI	000785	FOUESNANT (BREHOULOU-PENALEN)	Type visite :	BB
Point de surveillance	S	0000001163T	BEG MEIL (FOUESNANT)	Motif :	CONTRÔLE SANITAIRE PLOMB, CUIVRE ET NICKEL DANS LES EDCH

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)	Références de qualité (2)
		inférieure	supérieure

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Quimper 2902
(22 Avenue de la Plage des Gueux, ZA de Crac'h Gwen - CS 13031, 29334 QUIMPER cedex Tél : 02 98 10 28 88)

Type d'analyse : BMTX (Code SISE : 00281646)	Dossier : 260114004400011	Limites de qualité (1)	Références de qualité (2)
	Résultats	inférieure	supérieure

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Cuivre	0,004 mg(Cu)/L	2,00	1,00
Nickel	2 µg/L	20,00	
Plomb	<0,4 µg/L	10,00	

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00265955)

Eau prélevée conforme aux limites de qualité au moment du prélèvement. Les concentrations en plomb, cuivre et nickel mesurées ne concernent que le point où l'échantillon d'eau a été prélevé. Étant donné l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau domestique et éventuellement branchement au réseau public) sur la dissolution des métaux, ces mesures ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Pour le directeur départemental,
et par délégation,

Le responsable du département santé-environnement,

signé

Julien CHARBONNEL